



Compte-rendu de la séance du CONSEIL MUNICIPAL
Du 16 octobre 2025

Président : PARATTE Corinne

Secrétaire : Alain CHAPOTTE

Présents: Karine LAURENT, Philippe TRUCHOT, Didier CUENOT, Alain CHAPOTTE, Serge KURDYBAN, Fabrice MAINIER, Benoît THIERY,

Absents Excusés : Julien BOURNEZ, Marc SIMON

La séance débute à 20h

Approbation du compte rendu du 18 septembre 2025

1/ Délibération : Tarifs location salle des fêtes 2027

Grande salle		
2027	Résidents	Extérieurs
Mariage	470	760
2 jours	400	610
Assoc/locales	80	170
Petite salle		
2 jours	195	390
Quelques heures	50	100

Location vidéo-projecteur : 30 €

La délibération est Votée et approuvée : 8 voix pour et 1 contre

2/ Délibération : Dissolution budget annexe Eau potable

Suite à la prise gestion par le Syndicat du Haut Plateau du Russey, le budget annexe eau potable doit être clôturé au 31/12/2025.

La délibération est Votée et approuvée : 9 voix pour

3/ Délibération : dissolution budget annexe assainissement

Suite à la prise de compétence assainissement par la CCPR, le budget doit être clôturé au 31/12/2025.

La délibération est Votée et approuvée : 9 voix pour

4/ Point Maison Lornot

Le dossier de consultation des entreprises sera inscrit et visible sur la plate-forme en ligne e-marchespublics.com. La publicité de l'appel d'offre sera publiée sur le journal l'Est Républicain. Les

réponses des entreprises sont attendues pour le 28 novembre 2025, avec visites obligatoires pour certains lots (terrassement, charpente, gros œuvre). La mise en ligne a été effectuée par Soliha pour 500 € .

5/ Point Eau Potable

Une analyse d'eau réalisée par l'ARS le 7 octobre a révélé un problème de traitement chlore. Suite à ce constat nous avons distribué uniquement l'eau provenant du Syndicat du Haut Plateau. Une purge complète du réseau jusqu'à présence du chlore a été réalisée avec Gaz et Eaux. De nouvelles analyses seront effectuées rapidement.

Le 17 octobre, réunion avec gaz et eaux pour définir les modalités à effectuer pour la gestion de l'eau 2026.

6/ Avancement PLUi

- L'enquête publique pour la modification de droit commun de notre PLU se termine au 31 octobre 2025. Les documents sont consultables en mairie aux horaires d'ouverture et le commissaire réalise 2 permanences ce mois-ci : le 24 de 14h à 18h et le 31 de 14h à 17h.

- PLUi : La prise de compétence par la CCPR doit être validée pour le 17 décembre 2025 avec obligation de mettre les PLU en conformités avant le 01 janvier 2028, ce qui est notre cas. Les décisions des communes membres arrivent au fil de l'eau.

7/ Organisation fête de Noël

Date fixée au 13 décembre, les desserts sont commandés et nous avons la liste des personnes de 70 ans et + qui bénéficient de colis. Une réunion de préparation aura lieu le 29 octobre à 18h pour le reste.

8/ Questions diverses

Décision solarisation des bâtiments publics :

Une étude pourrait être réalisée si nous décidons d'adhérer au groupement de commande mené par la CCPR et la CCVM pour l'implantation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle des fêtes. La décision sera prise lors de la prochaine réunion de conseil du mois de novembre.

- Cette année, nous avons bénéficié d'une aide du fond de péréquation de 1 401,50 €.
- Saison culturelle : Soirée du 11 octobre a rassemblé 80 personnes, prestation très appréciée. L'association CAP a récolté 262 € grâce à la buvette.
- Lotissement des DROSERAS : Le 6 novembre 2025, INTOO habitat invite les acquéreurs des parcelles et les habitants du village à une réception à la salle de fêtes.
- Écoles : La DSDEN demande une étude de radon dans les salles de classe,
- Chemin forestier : Mr Adrover (ONF) va envoyer des appels d'offre aux entreprises de TP choisies par la commune pour réaliser la remise en état du chemin forestier (travaux prévus en décembre)

Fin de séance 22h30

